AVIS DE PROROGE DE DELIBERE

Article 450 du Code de procédure civile (Décret n°2005-1678 du 28/12/2005)

COUR D'APPEL
DE VERSAILLES
Quartier de Reine
5, rue Carnot
R.P. 1113
78 011 VERSAILLES CEDEX

Tél: 01.39.49.68.43

Nº RG 17/04328

6e chambre

AFFAIRE:

SAS JCDECAUX FRANCE

C/

Syndicat SYNDICAT CGT GROUPE JC DECAUX NANTES Le syndicat CGT groupe JC DECAUX Nantes, Syndicat professionnel dont le siège social est situé 14, rue Benoît Frachon, 44800 Saint-Herblain, représenté par Monsieur Jean-Pierre VIAUD, Secrétaire général, dûment habilité à cet effet, Syndicat SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DES SALARIÉS DES SOCIÉTÉS JC DECAUX FRANCE ET DECAUX SA Le syndicat Force Ouvrière des salariés des sociétés JC **DECAUX France et JC DECAUX** SA, Syndicat professionnel dont le siège social est situé 25, boulevard de la Cartonnerie, 13011 Marseille, représenté par Monsieur Thierry BERNARD, Secrétaire général, dûment habilité à cet effet, Comité COMITÉ d'entreprise D'ENTREPRISE DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIA LE JC DECAUX Le Comité d'entreprise de l'unité économique et sociale JC DECAUX, dont le siège est situé 17, rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Monsieur Jean-Pierre VIAUD, membre du Comité d'entreprise, dûment mandaté, domicilié en cette qualité audit siège

Copie pour information : Dossier

la SELAS ALAIN BENSOUSSAN SELAS Me Dimitri MONFORTE Versailles le, 14 Juin 2018

Le Greffier d'audience

à

SAS JCDECAUX FRANCE

17, rue Soyer 92200 NEUILLY SUR SEINE, représentée par Me Alain BENSOUSSAN de la SELAS ALAIN BENSOUSSAN SELAS, avocat au barreau de PARIS, représentée par Mme Marion BILLIET-FEUTRIE (RRH) en vertu d'un pouvoir général

Syndicat SYNDICAT CGT GROUPE JC DECAUX NANTES Le syndicat CGT groupe JC DECAUX Nantes, Syndicat professionnel dont le siège social est situé 14, rue Benoît Frachon, 44800 Saint-Herblain, représenté par Monsieur Jean-Pierre VIAUD, Secrétaire général, dûment habilité à cet effet

14, rue Benoît Frachon
44800 Saint-Herblain / France, représentée par Me Dimitri
MONFORTE, avocat au barreau de PARIS, Syndicat SYNDICAT
FORCE OUVRIÈRE DES SALARIÉS DES SOCIÉTÉS JC
DECAUX FRANCE ET JC DECAUX SA Le syndicat Force
Ouvrière des salariés des sociétés JC DECAUX France et JC
DECAUX SA, Syndicat professionnel dont le siège social est situé
25, boulevard de la Cartonnerie, 13011 Marseille, représenté par
Monsieur Thierry BERNARD, Secrétaire général, dûment
habilité à cet effet

25, boulevard de la Cartonnerie

13011 Marseille / France, représentée par Me Dimitri MONFORTE, avocat au barreau de PARIS, Comité d'entreprise COMITÉ D'ENTREPRISE DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIA LE JC DECAUX Le Comité d'entreprise de l'unité économique et sociale JC DECAUX, dont le siège est situé 17, rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Monsieur Jean-Pierre VIAUD, membre du Comité d'entreprise, dûment mandaté, domicilié en cette qualité audit siège

17, rue Soyer

92200 Neuilly-sur-Seine / France, représentée par Me Dimitri MONFORTE, avocat au barreau de PARIS

Le Greffier de l'audience vous avise que le Président d'audience a décidé de renvoyer le prononcé de la décision dans l'affaire cité en référence, au :

27 Septembre 2018

	A11#	10	matit	110 /11	AIIA	
_	11111	15	motif		4111	

☐ Surcharge de travail des chambres sociales,

Le Greffier,